

Le Petit Journal

de Saint-Privat-en-Périgord

SOMMAIRE

La vie communale

Dossier : les jeux olympiques

Le Blaireau

La vie associative



En cette période où les débats politiques sont à la une de tous les medias, il me semble normal de partager avec vous le bilan de ma propre ligne de conduite à la mairie depuis 29 ans.

Être maire est difficile, car il faut avancer pour le bien de son village en privilégiant toujours l'intérêt collectif à l'intérêt personnel. Je me souviens, par exemple, de l'achat de la maison pour la création du cabinet médical de Saint-Privat-des-prés qui m'a valu les foudres et un article dans le journal de la part d'un autre acquéreur, sur lequel nous avions préempté. Qui aujourd'hui regrette d'avoir un médecin dans le village ?

La fusion des trois communes, très contestée à l'époque, nous a permis de voir l'école passer de 18 élèves à plus

de 40, d'engager des travaux à l'église de Festalemps, d'ouvrir un cabinet de kinésithérapie, de vendre 15 lotissements à Saint-Antoine, de rénover la boulangerie, et de maintenir les agences postales.

Être maire, c'est également trouver un juste équilibre entre le développement du tourisme et le bien-être des habitants à l'année. Je sais que ma position n'est pas toujours bien comprise, mais je privilégierai toujours la location à l'année à la location saisonnière, surtout dans les centres-bourgs.

Même si je suis très fière de voir notre village attirer des touristes et des mariages sur des sites remarquables, je dois préserver la tranquillité de la population qui vit et travaille à l'année. Elle doit pouvoir se loger, dormir paisiblement la nuit, se garer facilement, en un mot profiter des avantages

de la vie rurale. Je veux un village avec des volets ouverts toute l'année, des enfants à l'école, des commerces, des services utilisés quotidiennement et des places de parking suffisantes.

Être maire, c'est donc se faire beaucoup d'ennemis, ce qui est compréhensible. Ce qui l'est moins, c'est la violence de plus en plus importante des critiques. Nous sommes en pleine période électorale et je me permets de vous rappeler qu'en démocratie, la meilleure façon d'exprimer son mécontentement (ou son contentement), ce sont les urnes !

Désolée de vous avoir ennuyé par un éditorial très politique, mais quand le journal paraîtra, nous aurons commencé les festivités d'été et j'espère vous retrouver nombreux dans la joie et la bonne humeur. Un grand merci aux associations et bénévoles qui nous font vivre ces moments de détente.

Pascal Roussic-Nadal

VIE COMMUNALE

Informations générales :

■ La mairie de St-Privat est ouverte :

Du mardi au samedi inclus de 9h à 12h et le mardi de 14h à 17h.
05 53 91 22 87

■ La mairie de Festalemps

est ouverte : mardi et vendredi de 9h à 12h. 05 53 91 28 56

■ La mairie de St-Antoine est

ouverte : Du lundi au vendredi de 9h à 12h. 05 53 91 22 01

■ La poste de St-Antoine-Cumond

est ouverte : Du lundi au vendredi de 9h à 12h. La levée de la boîte se fait en semaine à 10h et le samedi à 9h30.

■ La poste de St-Privat-des-Prés

est ouverte : Du mardi au samedi de 9h à 12h. La levée de la boîte se fait du mardi au vendredi à 10h.
05 53 91 27 55

■ La bibliothèque de St-Privat-des-Prés est ouverte :

Le mercredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h. *Ouverture possible sur RDV hors horaires des permanences.*

■ La bibliothèque de St-Antoine-est ouverte

lundi de 14h30 à 17h.
■ Kinésithérapeute à St-Antoine
Sur RDV. 06 17 75 27 91.



■ Le cabinet médical est ouvert

mardi, jeudi et vendredi sur RDV
05 53 90 80 09

■ Une navette peut vous emmener au **marché de Ribérac** le dernier vendredi de chaque mois (*Saint-Privat 9h10, Saint Antoine 9h20 et Festalemps 9h30*)

■ Les commerces alimentaires de St-Privat-en-Périgord :

- Epicerie :

En attendant de pouvoir prendre place dans les murs, M. Souligoux s'installera avec un camion sur la place du village de St-Privat-des-Prés avec épicerie, fromages et dépôt de pain, tous les matins, sauf le mercredi.

- Boulangerie St-Antoine-Cumond

(Alexandre) : ouverte tous les jours le matin sauf le lundi.

- Relais 24, Bourg de Saint-Antoine-Cumond : **Restaurant et plats à emporter.** Fermé mardi, dimanche soir et lundi soir. Les plats à emporter sont à récupérer en drive, de 11h à 13h et de 19h à 20h30.

Réservations : 06 15 14 12 54

- Pizzas "Chris" à emporter

196 place Deltour à St-Antoine-C. Mercredi de 18h à 21h30 et jeudi, vendredi, samedi de 17h30 à 21h30
Tél : 07 50 63 41 52

- Plat oriental 24 sur commande :

Festalemps (à partir de 5 pers.)
Myriam WAWA : 06 92 25 97 22



■ Commerces ambulants :

- **Boucher d'Aubeterre M. BOCQUIER**
Mercredi à 15h à St-Privat-des-Prés.

- **Légumes : Ferme de M^{me} BEAUVAIS**
Dimanche matin à St-Antoine-C.
Réservations : 06 15 14 12 54

Nous vous rappelons que vous pouvez lire toutes les informations importantes concernant notre commune sur le site de la mairie de Saint-Privat-en-Périgord : <https://www.saint-privat-en-perigord.fr>

Vous y trouverez également une version PDF du petit journal que vous pouvez donc lire en ligne. Si vous préférez cette solution, faites-le nous savoir à la mairie par mail : mairie-stprivat-en-perigord@orange.fr
Nous ne vous distribuons plus la version papier.
(Vous ferez un petit geste écologique...)

Si vous voulez que nous vous adressions directement les informations urgentes par mail, donnez-nous votre adresse mail.

FRANCE SERVICES du Pays de Saint-Aulaye :

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

France Services est à votre disposition :

15 rue du Dr Rousseau (ancienne trésorerie) 24410 Saint-Aulaye.

tél : 05.53.91.64.08

Horaires : lundi et vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h - 17h30

Mardi et jeudi : 8h30 - 12h00 / Mercredi : 08h30 - 12h et 13h30 - 19h00.



Rappel de quelques réglementations importantes :

Les brûlages des végétaux à l'air libre dans les jardins sont généralement interdits. Ils ne sont tolérés, du premier octobre au dernier jour de février que **sous réserve d'une déclaration en mairie et d'une dérogation.**

Horaires de tonte et de débroussaillage :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Tapage nocturne : Il n'existe pas d'heures précises pour définir le tapage nocturne. Pour être reconnu comme un tapage nocturne, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil.

Accueil des nouveaux arrivants :

Pascale Roussie Nadal et le conseil municipal souhaitent *la bienvenue aux nouveaux arrivants* sur la commune de Saint-Privat-en-Périgord et les invitent à venir se présenter et s'inscrire à la mairie de Saint-Privat-des-Prés aux heures d'ouverture. Un livret d'accueil sera remis à chacun à cette occasion ■

Commémoration du 8 mai

L'adjoint au maire, Pierre de Cumond, a honoré la mémoire des victimes de la deuxième guerre mondiale aux monuments aux morts de chaque commune historique accompagné des porteurs drapeaux, de quelques élus et habitants. Il a déposé des gerbes à Saint-Antoine-Cumond, Saint-Privat-des-Prés puis Festalemps où un apéritif a été servi. Ce fut une fois de plus l'occasion de se rappeler que la paix est fragile dans un contexte actuel très tendu en Europe comme dans le monde ■



Chasse aux œufs à Saint-Privat-en-Périgord

Le samedi 6 avril a eu lieu la seconde édition de la chasse aux œufs dans le village de Saint-Privat-en-Périgord organisée par la bibliothèque et l'amicale laïque qui a proposé une vente de boissons et de gâteaux faits par les parents d'élèves.

Cette deuxième manifestation très réussie, a réuni les enfants, parents et grands-parents de la commune dans le parc Simone Veil, venus plus nombreux que l'an passé. Cette année plusieurs résidents du centre hospitalier de la Meynardie étaient présents, comme lors des activités intergénérationnelles de la bibliothèque.

Cette animation permet de redynamiser le bourg. La bibliothèque et l'amicale laïque vous remercient de votre participation ainsi que les bénévoles et M^{me} Le Maire qui nous permet de réaliser nos projets ■



Bibliothèque et activités



En juillet et août, nous organisons en partenariat avec l'Office du Tourisme de Saint-Aulaye, deux après-midi "Ateliers Origami".

Quand les dates seront définies nous vous informerons par affichage dans les commerces, bibliothèque et mairie pour l'inscription des enfants.

L'équipe de la bibliothèque remercie les enfants et parents qui participent aux activités proposées un mercredi après-midi par mois, suivi d'un goûter.

Un grand merci également à tous les lecteurs et les auteures qui ont participé à la présentation de leurs livres suivis de dédicaces. Ce sont des bons moments de convivialité ■



Passage de la flamme olympique à Saint Aulaye

Le 22 mai, la flamme olympique a sillonné le Périgord, de Bergerac à Périgueux, en passant par Saint-Aulaye. Dès 9 heures deux cavaliers ont ouvert le parcours de la plage jusqu'à l'Hôtel de Ville, suivis par le corps des Sapeurs-Pompiers et plus tard par les jeunes handballeurs de Saint-Aulaye accompagnés de Jérôme Fernandez, double champion Olympique. En attendant la flamme, l'ALSH et l'EHPAD ont proposé des animations aux nombreuses personnes, petits et grands, qui étaient venues participer à cet événement. À 10h25 Valentin Brun, Myriam Michel, Olivier Sarres, Elea Aubert (vice-championne du monde d'ultra-combiné) et Véronique Goyheneix (professeure d'EPS au collège Dronne-Double) se sont relayés pour porter la flamme. Ils sont arrivés à l'Hôtel de Ville sous les applaudissements du public enthousiaste. Ont suivi les Olympiades et le Challenge familial au château ainsi qu'un concert de Jazz avec les Flip Flop Hoppers et buffet convivial autour du four à pain place Mistral. Un moment mémorable pour notre communauté de Commune ! ■



Noël des aînés

Tous les ans, le maire, Pascale Roussie-Nadal, et ses conseillers recherchent de nouvelles idées de cadeaux pour nos aînés. Cependant, il s'avère très difficile de satisfaire tout le monde. Pour cette année, nous pensons donc organiser un „repas des aînés“, sans doute le 22 décembre à midi, afin de réunir les personnes de plus de 70 ans de Saint-Privat-en-Périgord ainsi que leurs conjoints. Nous vous confirmerons la date et vous donnerons plus d'informations dans le petit journal de novembre ■

Arrivée de la fibre



Sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Commune du Pays de Saint Aulaye on décompte 4778 prises ouvertes à la fibre. Plus spécifiquement, pour Saint Privat en Périgord, ce sont 846 prises qui sont maintenant raccordables. Petit rappel pour demander son raccordement :

1. Éligibilité à la fibre sur le réseau

Je teste mon éligibilité à la fibre sur le réseau avec mon adresse postale.

2. Abonnement auprès d'un opérateur (Si je suis éligible à la fibre sur le réseau)

Je choisis un opérateur parmi ceux partenaires du réseau public et je teste mon éligibilité à ses services (Orange / Sosh / SFR / Red / Bouygues / Free). Si je suis éligible aux

services de l'opérateur je souscris un contrat d'abonnement, ce qui déclenche mon raccordement.

3. Raccordement

Une fois que je suis abonné à la fibre, mon opérateur me propose un rendez-vous de raccordement. Un technicien viendra à domicile me raccorder au réseau public de la fibre.

Ce qu'il faut retenir :

- Les opérateurs décident de leur présence sur le réseau, c'est pourquoi tous ne sont pas toujours en mesure de proposer leurs services à une adresse dès l'ouverture commerciale du réseau (ils peuvent arriver ultérieurement).

- Le coût et la durée de l'abonnement dépendent des offres commerciales de l'opérateur. Le choix du forfait doit se faire selon vos besoins (coût, vitesse, options TV...).

- Le coût du raccordement n'est pas à la charge de l'abonné, il est pris en charge par les collectivités (Cependant certains opérateurs facturent à l'abonné des "frais d'accès au service" ou "frais de dossier". Absolument pas obligatoire). Seuls des travaux d'infrastructure sur le domaine privé peuvent rester à la charge du propriétaire de l'habitation (création d'une tranchée / passage de goulotte à travers un mur).

Pour tout renseignements www.nathd.fr ■

VIE COMMUNALE

Avenir de l'épicerie de Saint Privat des Prés

Vous savez tous maintenant que "Nani" part à la retraite cet été. Depuis l'annonce de son départ, la mairie s'est préoccupée de la pérennité de ce commerce essentiel à la vie du village. Un repreneur s'est avéré très intéressé par la reprise de cette activité, pensant même à y ajouter un secteur restauration. Ce dernier veut bien racheter le fond, mais à la condition de pouvoir racheter les murs, ce qui se conçoit parfaitement. Un accord de prix avait été trouvé avec les notaires et les choses avançaient. Or il se trouve que l'immeuble appartenait à M. Texier, décédé en 2012 et que la succession

n'est toujours pas réglée, près de 12 ans après ! Notre Maire Pascale Rous-sie-Nadal a tout fait pour accélérer la signature, jusqu'à faire intervenir l'ordre des notaires, le Préfet et le Député sans véritable succès pour l'instant. Apparemment, ce qui bloquerait le dossier, c'est la tutelle d'un des héritiers. Il paraît étonnant de voir que ce problème n'est toujours pas réglé 12 ans après. Nous en sommes là, mais nous espérons que d'ici la publication du journal les choses auront évoluées.

Quoiqu'il en soit si le problème n'est pas réglé, M. Souligoux installera à



partir du premier juillet un camion avec petite épicerie, pain et légumes sur la place du village.

Horaires : Le lundi de 9h à 12h30. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 8h30 à 12h30. Fermé le mercredi ■

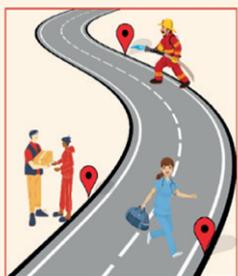
L'adressage sur votre commune

Il nous reste toujours en Mairie des plaques que les propriétaires ne sont pas venus retirer.

Pour rappel, les services techniques de la commune ont installé 238 panneaux de rue et la mairie a distribué 627 numéros. Bien évidemment, il est demandé à chaque foyer d'installer ces numéros en limite de leur propriété, au

plus près des axes de circulation et de manière bien visible. Les plaques sont à retirer en mairie. Une attestation de modification d'adresse vous sera remise en même temps que votre numéro de rue. Pour les démarches, il vous est possible de vous faire aider par Corinne à la Maison France Service à Saint Aulaye ou par Éric (Conseiller Numérique France Service) dans les locaux de l'Ostal à côté de la mairie de Saint-Aulaye ■

LA BONNE ADRESSE



Pour améliorer:
L'accès des services d'urgence
Les livraisons et le courrier
Le raccordement à la fibre

Eulalie en scène à la salle des fêtes de St-Privat-des-Prés



La représentation de la pièce de théâtre "Papa vient au mariage de maman" donnée par le nouveau groupe théâtral de Saint-Aulaye a connu un vif succès ■

Fête des voisins



La fête des voisins à Saint-Privat-des-Prés a réuni une cinquantaine de personnes à la salle des fêtes. L'ambiance était au partage. Ces moments de convivialités sont toujours très agréables et enrichissants. Rendez-vous l'année prochaine ■

Résultats des élections européennes

Nombre d'inscrit : 816

481 votants dont 454 suffrages exprimés :

- Marion Maréchal : 28 voix
- Manon Aubry : 35 voix
- Jordan Bardella : 160 voix
- Marie Toussaint : 15 voix
- Hélène Thouy : 9 voix
- Valérie Hayer : 64 voix
- Marine Cholley : 01 voix
- Yann Wehring : 01 voix
- François Asselineau : 12 voix
- François-Xavier Bellamy : 32 voix
- Nathalie Arthaud : 04 voix
- Florian Philippot : 05 voix
- Raphael Glucksman : 41 voix
- Jean Lassalle : 35 voix
- Guillaume Lacroix : 01 voix
- Léon Defontaine : 07 voix
- Jean-Marc Governatori : 04 voix



Tour du limousin

Une étape du Tour du Limousin (course cycliste) va partir de Saint-Aulaye et traverser Saint Privat en Périgord (Saint Privat des Prés et Festalemps) le 14 août vers midi. Comme pour le Tour de France beaucoup de routes et chemins doivent être barrés. Sur les routes principales ce seront les gendarmes qui assureront la sécurité mais la mairie doit encore une fois faire appel aux bonnes volontés. 20 signaleurs (plus si binômes) seront nécessaires au niveau des autres routes et chemins.

A stage of the Tour du Limousin (cycling race) will start from Saint Aulaye and cross Saint Privat en Périgord (Saint Privat des Prés and Festalemps) on August 14 around noon. As for the Tour de France, many roads and paths must be blocked. On the main roads it will be the gendarmes who will ensure security but the mairie must once again appeal to goodwill.



20 signaleurs (more if pairs) will be needed on other roads and paths.

Nous recherchons des volontaires pour être signaleur : Si vous êtes intéressé, merci de vous adresser à la mairie. ■



Ouverture des musées

Les musées seront ouverts du mardi 9 juillet au vendredi 23 Août, de 15h à 17h30.

Comme vous pourrez le constater

des travaux de menuiserie, d'électricité, de peintures et de mis aux normes ont été réalisés.

Vous pourrez découvrir une partie du Cluzeau souterrain qui se situait sous le musée (cf lecture d'été) ■

ETAT CIVIL (*La Meynardie)

Décès :

Reymond Alfred GENSEL*,
St Privat des Prés, 29/01/2024

Claudine Pierrette NADAUD* veuve
ROLLAND,
St-Privat des Prés, 31/01/2024

Raymond DENOST,
St-Privat des Prés, 08/02/2024

Christian Valentin Victor HURET*,
St-Privat des Prés, 10/02/2024

Simone Henriette Marie Louise
LEGOFFE* veuve BOURINET,
St-Privat des Prés, 20/02/2024

Gérard André EUCHER,
St-Privat des Prés, 26/02/2024

Alette BERTHOMET*
veuve MICHELON,
St-Privat des Prés, 01/03/2024

Allain Paul LACOMBE*,
St Privat des Prés, 25/03/2024

René Roger Joseph LARGE*,
St-Privat des Prés, 23/04/2024

Huguette Paulette SOLBES*,
St-Privat des Prés, 14/05/2024

Décès hors commune :

Jacqueline Francine Marie-Thérèse
FARGES* veuve GODET, St-Privat
des Prés, 30/01/2024

Rémy Robert ROY*, St-Privat des
Prés, 07/03/2024

Marjory Anne MULDOON épouse
BEGLEY, St-Antoine Cumond
10/04/2024

Ghyslaine CHWILKOWSKI
épouse VAUCHELET, Festalemps,
12/04/2024

Ginette MONTAUDIE
veuve CASTAGNA, St-Privat des Prés
20/04/2024

Ahmed OUHAMMOU*
St-Privat des Prés, 01/05/2024

Pierre LABIOL, Festalemps,
08/05/2024

André Joseph PAKULA,
St-Antoine Cumond, 11/05/2024

Patrick Jean Yves Michel CHALIER*,
St-Privat des Prés, 16/05/2024

Mariage :

Jérémy QUESSON

et Lydia Aurélia Cinderella Maria
ANDRIEUX, 01/06/2024

Naissances :

Annabelle DEFFEIN DIAZ,
St-Antoine Cumond, 18/02/2024

Inahia Stella LAZZARI,
St-Privat-des Prés, 10/05/2024 ■

Les Incivilités dans le Monde Rural

La vie rurale, souvent idéalisée pour sa tranquillité et son harmonie avec la nature, n'est pas exempte de défis. Parmi ceux-ci, les incivilités qui peuvent perturber la cohésion communautaire et l'équilibre environnemental. En 2022, 84% des maires déclaraient avoir été confrontés à des actes ou des manifestations inciviques. Saint Privat en Périgord participe à ce résultat !

Deux grandes catégories d'incivilités se détachent : le non-respect des autres et le non-respect de la nature.

Non-respect des autres

Dans les petites communautés rurales, la proximité entre les habitants peut être à double tranchant. Si le voisinage est généralement source de convivialité et d'entraide, le manque de respect et de savoir-vivre entre voisins se manifeste souvent par des querelles. Aux nombres de ces incivilités nous trouvons principalement les intrusions non souhaitées sur les propriétés



privées, les conflits liés aux animaux bruyants, utiliser bruyamment des engins motorisés à n'importe quelle heure de la journée, laisser ses animaux divaguer librement et envahir les jardins d'autrui ou encore laisser ses chiens aboyer régulièrement peuvent semer la discorde et détériorer les relations communautaires. Le silence de nos campagnes est une réalité enviée et les bruits qui y sont associés en sont la signature. Mais produits en excès, ils perturbent les habitants et deviennent négatifs et pénalisants.

Le bon sens et la discussion peuvent résoudre ces tensions et permettre un meilleur voisinage.

Non-respect de la Nature

Le monde rural est intrinsèquement lié à la nature, et le non-respect de celle-ci est particulièrement problématique. Déchets jetés dans les champs, rivières polluées et déforestation



illégal sont autant de comportements inciviques qui menacent l'écosystème local. L'utilisation excessive de pesticides et autres produits chimiques sans considération pour les conséquences environnementales contribue à la dégradation des terres et à la perte de biodiversité.

Privilégier l'effet instantané et rapide au détriment du long terme et du durable est une hérésie. Gérer nos déchets de manière responsable est contraignant mais c'est avant tout un acte responsable et civique. Il appartient à chacun d'entre nous d'y contribuer

Face à ces incivilités, la sensibilisation et la collaboration communautaire sont essentielles pour préserver l'harmonie du cadre rural. Les initiatives locales visant à promouvoir le respect mutuel et la protection de l'environnement peuvent jouer un rôle crucial dans la résolution de ces problèmes mais l'investissement personnel en est la pierre angulaire ■

Atchoum

Nous vous avons déjà présenté Atchoum, système de covoiturage solidaire.

Nouveauté : le ticket mobilité :

Quand le paiement par Carte Bancaire n'est pas possible ou pas souhaité, le ticket mobilité est une solution de paiement proposée par Atchoum.

Les tickets se commandent par carnet de 10 au tarif de 12.50€ / A commander directement à ATCHOUM par le biais du bon de commande (disponible en mairie).

La vente de tickets sera disponible, à France Services, 15 rue du Docteur Rousseau à Saint Aulaye-Puymangou et au CIAS, Place Emile Cheylud à La Roche-Chalais.



DEMANDE DE TRAJET

Le passager fait sa **demande de trajet** en ligne ou via le centre d'appel à sa disposition.



MISE EN RELATION

Atchoum **met en relation** les passagers et les conducteurs en fonction des trajets proposés et demandés.



RÉALISATION DU TRAJET

Le passager et le conducteur mis en relation **réalisent leur trajet** ensemble, à la date prévue.



INDEMNISATION TRAJET

Le conducteur est **indemnisé par le passager** en fonction de la distance et du type de trajet réalisé.

Par ailleurs nous manquons de chauffeur. Merci de vous manifester si vous êtes intéressés.

La semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre 2024

Préparez-vous pour une semaine dynamique et engagée !

Du 16 au 22 septembre 2024, notre commune se mobilise aux côtés de la communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye pour la Semaine Européenne de la Mobilité.



Cet événement, qui se déroule dans de nombreux pays européens, a pour but de promouvoir des modes de déplacement plus durables et respectueux de l'environnement.

Que vous soyez écoliers, employés, responsables d'entreprises... cette semaine est l'occasion parfaite pour repenser vos habitudes de déplacement et découvrir des alternatives plus écologiques.

Un Programme Riche en Animations pour Tous

À l'échelle du pays de Saint Aulaye, tout un programme d'animations est en cours de co-construction aux côtés des acteurs du territoire : ateliers de sensibilisation aux modes de transport doux, défi mobilité visant à réduire l'utilisation de la voiture individuelle, concours de dessin, rencontres et échanges...



Participez et Faites la Différence

Chaque geste compte ! En participant aux activités de la Semaine de la Mobilité, vous contribuerez à la réduction des émissions de CO2 et à l'amélioration de la qualité de l'air. De plus, ces pratiques sont bénéfiques pour votre santé et votre bien-être !

Engagez-vous pour une Mobilité Durable

Nous vous invitons tous à participer activement à cette semaine spéciale ! Ensemble, faisons de notre Pays de Saint-Aulaye un exemple de territoire engagé pour une mobilité plus verte et plus durable.

Vive la mobilité durable ! ■

Aides à la Rénovation Énergétique et à l'Adaptation du Logement pour le Vieillessement : 2024, une Année de Nouvelles Opportunités !

Nous avons le plaisir de vous informer que le Programme d'Intérêt Général (PIG) Habitat de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye évolue en 2024 pour se mettre à l'heure de :

- MaPrimeRénov' Parcours Accompagné pour la rénovation énergétique de votre logement
- MaPrimeAdapt' : pour l'adaptation de votre logement à la perte d'autonomie.

Qui peut en bénéficier ?

Que vous soyez propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou même locataire (pour les travaux d'adaptation du logement), ce programme vous est dédié. Des conditions d'âge sont posées pour les travaux d'adaptation du logement au vieillissement.

Pour quels travaux ?

Dans le cadre de MaPrimeRénov' Parcours Accompagné : Ce dispositif innovant est conçu pour encourager les ménages à entreprendre des rénovations ambitieuses en finançant jusqu'à 80% des travaux (+10% sous conditions).

Le projet de travaux doit permettre

un gain d'au moins 2 sauts de classes énergétiques sur l'évaluation énergétique réalisée par SOLIHA dans le cadre de la visite à domicile et inclure deux gestes d'isolation. Les aides associées, sont accessibles quelque que soit l'étiquette énergétique du logement et quels que soient les revenus du ménage.

Dans le cadre de MaPrimeAdapt' : les principaux travaux finançables concernent l'adaptation de la salle de bain, l'accessibilité du logement ou d'autres travaux y compris extérieurs.

Comment en profiter ?

Pour bénéficier de ce programme, il est indispensable de prendre rendez-vous lors des permanences organisées mensuellement pour vérifier votre éligibilité et établir le plan de financement des travaux envisagés :

- Permanences Saint Aulaye-Puy-mangou : Tous les premiers mercredis du mois au local France Services de 9h à 12h30.
- Permanences La Roche-Chalais : Tous les troisièmes mercredis du mois dans les locaux de la com-

munauté de communes de 14h00 à 16h30.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Pas de souci ! Vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone ou en visio.

Contactez-nous pour fixer un rendez-vous avec notre partenaire SOLIHA 24.

Pourquoi choisir notre programme ?

Le partenariat avec SOLIHA garantit un accompagnement neutre et gratuit, tout au long de son accompagnement jusqu'au dépôt du dossier auprès de l'ANAH. En plus, la communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye s'engage financièrement à vos côtés sur le financement d'une partie de vos travaux !

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à contacter la CCPSA au 05 53 91 86 37 – 06 70 67 96 34 ou en contactant directement SOLIHA au 05 53 06 81 20.

Ensemble, faisons de 2024 une année de transformations positives pour vos logements et notre commune ■

LES JEUX OLYMPIQUES

■ Histoire des jeux olympiques depuis l'antiquité

L'histoire des Jeux remonte à l'Antiquité et prend ses racines en Grèce dans le Péloponnèse, il y a environ 3000 ans. Des concours sportifs organisés à Olympie avaient lieu tous les quatre ans et ont pris le nom de Jeux Olympiques. Selon les récits historiques les premiers jeux olympiques antiques furent célébrés en 776 av JC à Olympie. Ils étaient dédiés au dieu grec Zeus.

Olympie est situé à l'ouest du Péloponnèse en Grèce et on peut y visiter de nombreux vestiges de la cité avec ses temples, le stade et les constructions auxiliaires.

Les jeux olympiques étaient étroitement liés à la religion.

La tradition de la "trêve olympique" fut établie dès les premiers jeux, par la signature par 3 rois, Iphidos d'Elide, Cléosthène de Pisa et Lycurgue de Sparte. Durant cette période les athlètes, les artistes, et leur famille ainsi que les pèlerins, pouvaient voyager en toute sécurité pour participer ou assister aux jeux. Les athlètes devaient être des hommes grecques et libres. Les romains furent admis en 146 avant J.C.

Le programme des jeux ne comportait que des sports individuels.

A l'exception des concours hippiques, qui se déroulaient dans l'hippodrome, toutes les compétitions avaient lieu dans le stade. Voici les disciplines qui étaient au programme :

- La course à pied : une longueur, deux longueurs ou vingt longueurs de stade
- La lutte : le combat s'achevait lorsque l'un des lutteurs reconnaissait sa défaite



- La boxe : Le pugilat. Les mains des combattants étaient protégées par de longues lanières de cuir

- Le pancrace : Cette forme primitive d'art martial, combinait la lutte et la boxe, et était l'un des sports les plus rudes de l'époque

- Les concours hippiques : courses de chars et courses de chevaux montés

- Le pentathlon qui regroupait cinq épreuves : la course, le saut en longueur, le lancer du disque et du javelot, la lutte.

- Les épreuves des jeunes garçons comprenaient entre autres, la course à pied, la lutte et la boxe.

A leur origine, les jeux olympiques antiques se déroulaient sur une seule journée. Le nombre d'épreuves ayant augmenté, la durée des jeux fut alors portée à cinq jours.

Le vainqueur était honoré, sa tête ceint d'une couronne de rameau d'olivier et son retour dans sa ville natale était triomphal.

Après la conquête de la Grèce par Rome, va commencer une période de déclin qui aboutira à la fin des jeux en 393

après J.C., le site d'Olympie tomba en désuétude. Ce n'est qu'en 1875 que des fouilles archéologiques furent entreprises par des allemands permettant de retrouver les ruines d'Olympie.

■ Faits marquants des jeux olympiques

C'est le Français Pierre de Coubertin qui est à l'origine de ce grand projet. Dans ce but, il fonde à Paris en 1894 le Comité International Olympique (CIO).

Le nouveau Comité se fixe comme objectif d'organiser les premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne.



Les Jeux modernes sont laïcs et se différencient donc complètement des Jeux de l'Antiquité dédiés aux Dieux. Contrairement aux Jeux Olympiques de l'Antiquité, chaque édition des J.O. modernes a lieu en principe dans un pays et dans une ville différente. Les 245 participants à Athènes en 1896 viennent de 14 pays différents. Le marathon y fait son apparition.

LES JEUX OLYMPIQUES

Cette course commémore l'exploit d'un soldat qui, en 490 avant J.-C., était venu en courant depuis Marathon annoncer à la population d'Athènes la victoire militaire sur les Perses (distance : environ 34,5 km).

Ensuite, les JO évoluent en permanence : C'est à partir des Jeux de Stockholm (Suède), en 1912, que des délégations nationales des cinq continents sont présentes.

Dès 1900, des femmes : Leur première participation a lieu aux Jeux de Paris (France) en 1900, au tennis et au golf. Par la suite, tout au long du siècle, de plus en plus de sports s'ouvrent à elles (ex. natation dès 1912, athlétisme dès 1928, volleyball dès 1964, aviron dès 1976, cyclisme dès 1984, football dès 1996...), mais il faudra attendre les Jeux de Londres en 2012 avec l'introduction de la boxe féminine pour voir les femmes concourir dans tous les sports au programme.

Des Jeux pour les sports d'hiver :

En 1924, on organise à titre d'essai une Semaine internationale des Sports d'Hiver à Chamonix (France). 258 athlètes de 16 pays (essentiellement européens et nord-américains) sont présents. Le projet remporte un vif succès et, deux ans après, cette "Semaine" est officiellement reconnue comme les premiers Jeux Olympiques d'hiver. Désormais, des Jeux dédiés exclusivement aux sports de neige et de glace sont définitivement établis.

Des sportifs professionnels aux jeux :

Les Jeux Olympiques modernes ont longtemps été réservés aux athlètes amateurs, selon les souhaits de Pierre de Coubertin. Cette règle est supprimée par le Comité International Olympique en 1984 (Jeux de Los Angeles), date à partir de laquelle les sportifs professionnels ont aussi la possibilité de concourir.

Les JO commencent et se terminent par de grandes fêtes :

Il s'agit d'importantes cérémonies au cours desquelles des rituels expriment l'identité des Jeux. Aujourd'hui ces rituels font partie du protocole des Jeux. Ils comprennent les éléments suivants :

- Ouverture des Jeux :

1) l'entrée des athlètes dans le stade par délégation (par ordre alphabétique, sauf pour la Grèce, en premier, et le pays hôte, en dernier)



2) la proclamation de l'ouverture par le chef d'État du pays hôte

3) l'allocution du président du Comité d'Organisation des Jeux

4) le discours du président du CIO

5) l'entrée du drapeau olympique dans le stade

6) l'hymne olympique

7) le lâcher symbolique de colombes (symbole de paix)

8) le serment prononcé par un athlète du pays hôte et par un officiel (respect des règles)

9) l'arrivée de la flamme et l'allumage de la vasque.

- Clôture des Jeux :

1) la remise du drapeau olympique à la ville organisatrice des Jeux suivants (continuité des Jeux)

2) les athlètes réunis dans le stade (fraternité)

3) l'extinction de la flamme

4) la proclamation de clôture par le président du CIO.

■ L'utilisation des Jeux à des fins politiques et diplomatiques

Au premier plan de la scène internationale, les Jeux Olympiques peuvent devenir un instrument de propagande et servir des intérêts politiques. En voici quelques exemples parmi les plus médiatisés :

En 1936, à Berlin (Allemagne), le régime nazi s'approprie les JO. Dans les années précédant les Jeux, certains gouvernements et des organisations sportives montrent leur inquiétude au sujet du régime et de sa politique : la menace du boycott plane sur les JO. Finalement, c'est essentiellement par convictions personnelles que certains athlètes refusent d'y participer.

En 1956, à Melbourne (Australie), la crise du Canal de Suez et la répression soviétique en Hongrie provoquent une forte réaction de la part de certains pays qui refusent d'envoyer leurs athlètes aux Jeux.

En 1968, à Mexico (Mexique), Tommie Smith et John Carlos, coureurs de l'équipe américaine, dénoncent le racisme qui sévit aux États-Unis. Sur le podium, lors de la remise des médailles pour le 200m, ils lèvent leurs poings gantés de noir et baissent la tête lorsque le drapeau américain est hissé. Par ce comportement, ils expriment leur sympathie pour le mouvement « Black Power » (Le Pouvoir noir) qui lutte contre la discrimination existante aux États-Unis envers les gens de couleur. Leur acte leur vaut d'être disqualifiés !

En 1972, à Munich (Allemagne), des terroristes palestiniens prennent en otage des athlètes israéliens. L'histoire se termine par une tragédie avec l'exécution des neuf otages, la mort d'un policier et de deux autres membres de la délégation israélienne. Les terroristes sont abattus par la police.

En 1976, à Montréal (Canada), 22 pays (la plupart africains) boycottent cette édition pour protester contre une récente tournée de l'équipe nationale de rugby de Nouvelle-Zélande en Afrique du Sud, qui pratique l'apartheid.

En 1980, à Moscou (Union Soviétique), les États-Unis appellent à un boycott général à la suite de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques. Les athlètes américains n'ont pas l'autorisation de participer aux Jeux sous peine de perdre leur passeport. À l'exemple des États-Unis, d'autres pays n'iront pas aux Jeux.

LES JEUX OLYMPIQUES



En 1984, en réponse au boycott américain de 1980, les Soviétiques refusent de se rendre aux Jeux de Los Angeles (États-Unis). Les raisons officielles invoquées sont la commercialisation des Jeux et la sécurité non assurée des athlètes.

En 1988, La Corée du Nord boycotte les Jeux olympiques d'été de 1988 à Séoul. L'Albanie, Cuba, l'Éthiopie, Madagascar, le Nicaragua et les Seychelles ne participent pas non plus aux Jeux.

En 2024 en France, dans le contexte de la guerre en Ukraine, la non-participation des athlètes russes et biélorusses, ou leur participation sous bannière neutre sans leurs drapeaux nationaux pose question et est sujet à controverse.

■ Les Jeux Olympiques en France 2024

Les Jeux Olympiques de Paris se tiendront du 26 juillet au 11 août 2024. La cérémonie d'ouverture à ciel ouvert aura lieu le 26 juillet à 19h30 et signera le début de 762 sessions qui s'étaleront sur 18 jours dans la capitale et ses alentours. Les Jeux Paralympiques, quant à eux, prendront place du 28 août au 8 septembre.

La plupart des épreuves auront lieu en région parisienne, exception faite du tournoi de foot qui fera voyager les sélections nationales de villes en villes (Bordeaux, Nantes, Lyon, Saint-Etienne, Nice et Marseille). La phase finale du tournoi de handball et les matchs de qualification du tournoi de basket-ball se joueront à Lille. En parallèle, de l'autre côté de la planète, les surfeurs s'affronteront du côté de Tahiti, à Teahupo'o.

L'Arena Porte de La Chapelle, qui a été inaugurée en ce début d'année, accueillera les compétitions de badminton ou encore de taekwondo, mais est surtout devenue la nouvelle maison du Paris Basketball et servira également à l'organisation de concerts et autres événements après la compétition.

Le Centre Aquatique à Saint Denis a été construit de façon pérenne à l'occasion des Jeux, sous la maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris. En 2024, il accueillera les plus grands athlètes du monde pour les épreuves aquatiques de natation artistique, plongeon et les phases qualificatives de water-polo. Mais au-delà des Jeux, le Centre Aquatique est pensé à l'aune des enjeux de la Seine-Saint-Denis, son territoire d'accueil, et de la natation française qui disposera désormais d'un équipement pouvant accueillir les plus grandes compétitions nationales et internationales.

La grande cérémonie d'ouverture sera pensée comme une déambulation le long des monuments des quais de Seine par Thomas Jolly, le metteur en scène de Starmania. "L'idée c'est de plonger dans les sites pour raconter l'histoire de la France".

Au total, 326 000 personnes pourront assister à la cérémonie d'ouverture, dont 104 avec des places payantes et 222 000 avec des invitations gratuites. Ces précieux sésames seront distribués par les villes-hôtes ou encore les régions. "Les invitations qui vont être adressées par les collectivités, par l'Etat, par le mouvement

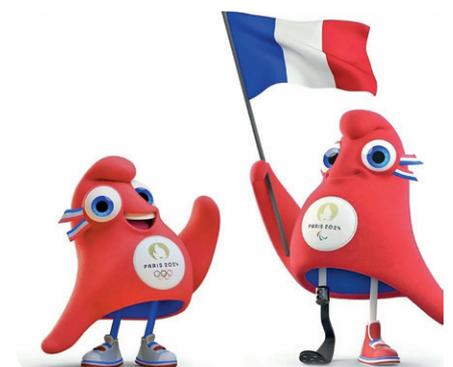
sportif ou encore par le comité d'organisation, vont justement viser des publics populaires et des publics impactés par les Jeux", a indiqué Amélie Oudéa-Castéra.

D'autre part, le triathlon, les épreuves en eau libre et les courses organisées en plein Paris pourront être suivies gratuitement tout le long du parcours, sauf au niveau du départ, de l'arrivée et sur le pont des Champs Élysées, où seront installés des gradins payants. Mention spéciale à l'épreuve de cyclisme sur route qui s'annonce spectaculaire, et se termine par une boucle à compléter deux fois en plein Paris, comprenant l'ascension de la butte Montmartre.

Sur les 32 disciplines représentées lors des Jeux Olympiques, 28 sont imposées et 4 sont au choix de la ville organisatrice. Paris s'est ainsi tourné vers un public jeune avec l'escalade, le surf, le skateboard, toutes trois déjà présentes aux JO de Tokyo, et d'une vraie nouveauté : le breakdance. Les épreuves de breakdance et skateboard auront lieu au même endroit, place de la Concorde, entre deux affrontements de BMX Freestyle et Basketball 3x3. Le Karaté, en revanche, est le grand oublié des Jeux 2024. Le sport intégré au programme olympique de Tokyo, en 2021, n'a pas été sélectionné par la France.

■ La mascotte des J.O. 2024

Les Phryges, deux mascottes prenant la forme d'une version peluche (et édulcorée) du bonnet phrygien, sont supposées incarner l'esprit sportif français. Selon le site officiel des Jeux Olympiques, "sous ses manières roublardes, elle est pudique et préfère cacher ses émotions. Avec son esprit méthodique et son charme fou, elle saura convaincre le plus grand nombre de faire plus de sport au quotidien".



LE BLAIREAU



Petit mammifère carnivore, le blaireau ou tesson dans certaines régions, vit dans la plupart des pays européens, essentiellement en plaine et dans les zones montagneuses jusqu'à 2 000 mètres d'altitude. La dynamique des populations de blaireau reste mal connue. L'espèce n'a quasiment pas de prédateur mais subit de plus en plus les collisions liées au trafic routier. Il ne peut se confondre avec aucune autre espèce en France. Sa silhouette massive avec ses pattes robustes lui donne l'allure d'un petit ours. A l'âge adulte il peut atteindre 90 cm de longueur ce qui inclut sa queue touffue d'une vingtaine de centimètres, un poids pouvant atteindre 20 kg chez certains spécimens, ses pointes de vitesse lors de ses déplacements peuvent atteindre 30 km/h du fait de la puissance de ses pattes. Sa tête est allongée, blanche avec une bande noire recouvrant les yeux allant du museau aux oreilles. Les oreilles ont un liseré blanc sur le contour et sont noires au milieu. Les pattes, semi-plantigrades ont 5 doigts portant des griffes non rétractiles très solides et très longues pour les pattes



antérieures. L'empreinte ressemble à celle d'un ourson. Le pelage dorsal est gris et les poils sont longs et raides. Ses poils sont utilisés pour la fabrication du blaireau de rasage ainsi que pour les pinceaux de peinture et de maquillage. Doté d'une très mauvaise vue en revanche il possède une excellente ouïe et un odorat 800 fois plus développé que celui de l'être humain. C'est un animal à l'activité essentiellement nocturne, il passe sa journée au terrier

et attend le crépuscule pour s'activer, il commence à se toiletter et à nettoyer son terrier avant de partir à la recherche de sa nourriture, il n'hiberne pas mais diminue son rythme d'activité en hiver. L'espèce est un omnivore opportuniste, son régime alimentaire de base est surtout constitué de vers de terre, de batraciens, de mollusques, d'insectes, de végétaux et de fruits mais il sait s'adapter aux ressources alimentaires animales et végétales disponibles. Il est ainsi susceptible de prédation sur la faune sauvage mais aussi de nuisances aux activités agricoles (dommages aux cultures) Bien qu'il habite des milieux très variés (bocages, landes ou prairies), les endroits boisés restent sa préférence. Il gîte dans des terriers qu'il aménage lui-même, c'est un véritable architecte du sous-sol. Par ailleurs, ses galeries peuvent-être à l'origine d'affaissements de terrain sous le passage du bétail ou des engins. Ceux-ci sont composés de nombreuses chambres et reliées entre elles par tout un réseau de galeries pouvant atteindre jusqu'à 5 mètres de profondeur. Le terrier principal compte plusieurs entrées occupées par l'ensemble du clan pouvant aller de 5 à 8 adultes plus les jeunes.

La maturité sexuelle est atteinte à deux ans, l'accouplement a lieu de janvier à mars. Le développement de l'embryon est interrompu pendant 10 mois et ne reprend qu'en novembre-janvier. La gestation dure alors 2 mois. La femelle met bas une fois par an de 2 à 7 jeunes en février-mars. Les blaireautins s'émancipent vers 4 mois mais restent dans leur clan. Ils peuvent vivre jusqu'à 15-20 ans.

■ Le Blaireau et la tuberculose bovine

Quoique le blaireau ne soit pas le principal vecteur de la tuberculose en France, différentes enquêtes épidémiologiques ont démontré une corrélation entre des positivités à la tuberculose chez les bovins et les blaireaux, confirmant les contaminations croisées entre les deux espèces. La tuberculose bovine est une maladie infectieuse transmissible à l'homme. La Dordogne tente de lutter contre cette maladie bovine, c'est le département le plus touché. Un arrêté préfectoral a été émis

ordonnant la capture des blaireaux dans les zones définies à risque de tuberculose bovine pour la faune sauvage. Un programme expérimental de vaccination des blaireaux est engagé depuis 2023 en Dordogne par l'Office Français de la biodiversité. Des campagnes de piégeages ont été réalisés du 29 avril au 7 juin 2024.

Pour réaliser ces vaccinations, les animaux sont capturés à proximité de leurs terriers et manipulés par des agents spécialisés du GREGE (Groupe de Recherche et d'Étude pour la Gestion de l'Environnement). Les agents de l'OFB travaillent dans une zone d'environ 100 km² autour de Saint Privat en Périgord et vont mener l'expérimentation pendant 4 ans, avec l'objectif de vacciner environ 60% des blaireaux.

■ Que faire en cas de découverte d'un blaireau mort en bord de route ?

Un des volets de surveillance passe par la collecte des blaireaux trouvés morts afin d'effectuer des analyses pour le dépistage de la tuberculose bovine.

Si l'animal est sur la chaussée, le déplacer sur le bas-côté en prenant toutes les précautions nécessaires pour votre sécurité. Vérifier l'état de conservation du cadavre. Les analyses ne pourront pas être réalisées sur un cadavre putréfié, le localiser le plus précisément possible, prendre une photo si possible, contacter la DDETSPP Dordogne. L'information sera ensuite relayée à un partenaire sur place afin de récupérer l'animal.

Pour toutes informations complémentaires et numéro de téléphone contacter la Mairie.

DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de La Protection des Population ■



Les Jeux Olympiques de Paris 2024

- Le mardi 9 avril, les élèves de CP CE1 CE2 CM1 CM2 ont participé aux Olympiades organisées à Saint-Aulaye. Lors de cette journée, les jeunes "Privathlètes" ont pu vivre une journée athlétique et participer à une cérémonie d'ouverture et de clôture.

- Le mardi 7 avril, les élèves de PS MS GS ont pu participer à leur tour à une journée sportive au gymnase de Saint-Aulaye. Ils ont pratiqué divers jeux de ballons.



- Enfin, de nombreux élèves de l'école de Saint-Privat-en-Périgord sont allés assister au passage de la flamme olympique.

"J'ai découvert le Tir à l'arc !" Mathias, CE1

"J'en ai appris plus sur les différents sports." Alyna, CM1

"Faire du judo, c'était chouette !" Alice, CE2 ■



Les joutes orales

Les élèves de CE1 CE2 CM1 CM2 ont participé au projet "Joutes orales". Il s'agit de s'exercer à la prise de parole devant un public constitué d'élèves des écoles voisines et ainsi réinvestir les connaissances et les compétences développées tout au long de l'année scolaire en lecture et en récitation. Différentes catégories de prestations ont été proposées : théâtre, poésie, création originale théâtrale, lecture oralisée avec support.



- *"J'ai adoré monter sur scène, même si c'était stressant !" Alyna, CM2*

- *"J'ai beaucoup aimé jouer Le Medecin Malgré lui de Molière !" Manon, CM2*

- *"Il a fallu que j'affronte ma peur de parler devant du monde, je suis fier !" Thibault, CM2*

- *"J'espère qu'on y participera encore l'année prochaine !" Giovanni, CE2*

- *"C'était bien de recevoir un diplôme !" Himed, CM1 ■*



LA VIE ASSOCIATIVE

■ L'Amicale Laïque de St-Privat-en-Périgord



L'année 2024 a démarré avec notre traditionnelle "bourse aux vêtements printemps/été" pendant 2 jours et demi (installation des tables, réception et vente puis rangement de la salle). Nous sommes soutenus par nos fidèles bénévoles sans qui ce ne serait pas possible et nous en profitons pour les remercier chaleureusement.

Ensuite, nous avons participé à la chasse aux œufs organisée par la Bibliothèque en avril.

En mai, nous avons tenu un stand de vente de pâtisseries et de boissons à la soirée théâtre proposée par Eulalie en Scène. Encore merci à toute la troupe pour cette soirée placée sous le signe de la bonne humeur et de la générosité. La troupe a versé à l'Amicale Laïque une partie de sa recette. Cependant, nous déplorons l'absence des parents, aucun n'était présent à cette soirée.



La fin de l'année scolaire approche : nous soutiendrons financièrement le voyage scolaire à hauteur de 20€ pour chaque enfant ce qui diminue d'autant la participation de chaque famille tout en préparant la fête de l'école qui aura lieu le 28 juin.

De nouvelles animations seront proposées dès septembre...

N'hésitez pas à vous connecter sur notre page Facebook. Nous sommes disponibles aussi pour échanger avec vous sur vos idées et envies d'animations.

N'oublions pas que ces activités sont pour nos enfants.

Le bureau de l'Amicale Laïque ■

■ Le comité des fêtes de ST Antoine

Nous organisons le dimanche 4 août à CUMOND une brocante, une exposition de matériels anciens et un repas champêtre vers 12h30. (prévoir vos couverts)

Pour réservation composer un des numéros suivants : 06 76 96 97 80 ou 06 23 28 17 31 .

Bon été à tous. Denise Ragot ■

■ Calendrier des festivités de l'été

JUILLET

13	Comité des fêtes	St-Antoine	Sortie fête de la Rose à Doué la Fontaine	06 76 96 97 80
27	Comité des fêtes	St Privat	Moules / frites	06 77 45 62 52

AOÛT

3-4	Société de chasse	Cumond	Ball trap/ restauration sur place	06 75 96 46 51
4	Comité des fêtes	Cumond	Brocante/ démonstration battage à l'ancienne/repas animé par une chanteuse	06 76 96 97 80
9-10 et 11	Comité des fêtes	Festalemps	Fête du village	06 37 99 99 95

SEPTEMBRE

8	Festalemps loisirs	Festalemps	Sortie (lieu à définir)	06 75 78 24 39
22	Sauvegarde du patrimoine	St Privat	Circuit voitures et tracteurs anciens/ repas à St Privat / Musées gratuits	06 76 96 97 80

■ Tennis club

L'assemblée générale du tennis club de saint Privat en Périgord s'est tenue le 12 février 2024.

L'activité de l'année écoulée a été très médiocre. Pourtant le court de tennis a été parfaitement nettoyé par des professionnels.

En cette année des jeux olympiques nous avons décidé de pratiquer des prix attractifs.

Cartes annuelles couples 30€ ; Cartes annuelles adultes 20€ ; Cartes annuelles jeunes 16 ans 5€ ; Cartes hebdomadaires semaine 10€ ; Cartes hebdomadaires adultes 8€. Ticket horaire 5€. Gratuite pour les moins de 16 ans de la commune.

En raison du départ à la retraite de Nani, Vous pourrez venir chercher les clés chez M^{me} Chaussade (45 route de Puyberaud. 06 60 89 63 57) ou chez M^{me} Pichot Fabienne (458 route du stade) ou M^{me} Pichot Françoise (153 rue croix Saint-Jean) ■

LA VIE ASSOCIATIVE

■ Comité des fêtes de Festalemps

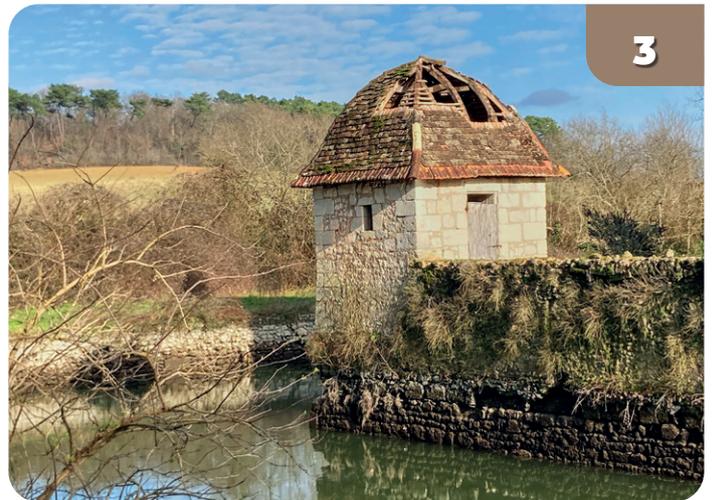
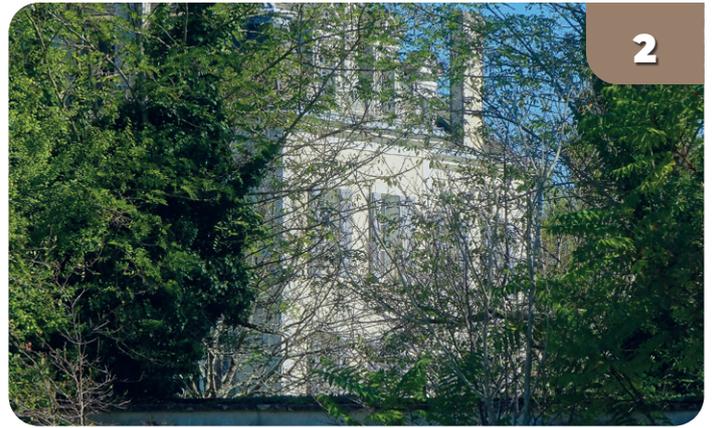
Le 2 mars a eu lieu notre repas crêpes qui était attendu par de nombreuses personnes et aussi par les membres de notre association et ce fut un succès avec plus de 100 personnes venues partager un moment chaleureux et convivial. Au mois d'août aura lieu la fête de village de Festalemps. Cette année elle aura lieu les 9, 10 et 11 août. Le vendredi soir ce sera notre concours de pétanque semi-nocturne.

Le samedi soir un repas dansant sur le thème du pays Basque animé par Jean Michel Zanotti (soirée en blanc et rouge).

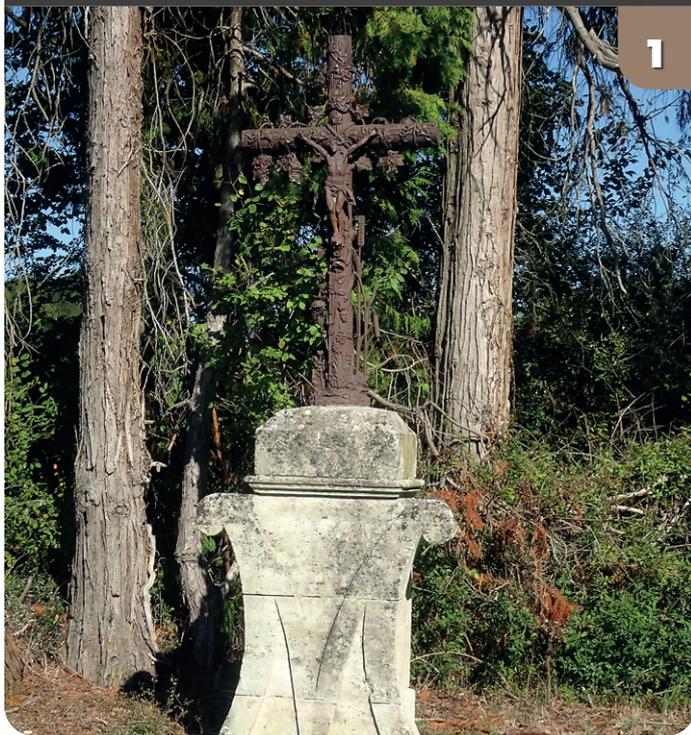
Le dimanche il y aura toute la journée le vide grenier animé par un groupe folklorique.

Le matin il sera possible de faire des parcours de randonnée.

Le comité des fêtes de Festalemps ■



Ces photos ont été prises sur la commune...
A vous de deviner où ?



■ ADMR Saint-Aulaye

L'ADMR, service d'aides à domicile, a tenu son assemblée générale le 3 juin 2024. Le président a remercié la secrétaire Marion Blanloeil pour son excellent travail. Elle est très appréciée des aides ménagères dont elle organise le travail. Le bilan financier est très correct avec un résultat positif de plus de 30 000 €. Le nombre d'heures d'interventions a un peu baissé par rapport à l'année dernière, mais le nombre de "clients" est en hausse. Cela s'explique par la diminution du nombre d'heures accordées par les mutuelles.

Comme toutes les associations, l'ADMR recherche des bénévoles. Si vous êtes intéressés, adressez-vous à M. Dugenet. Tél : 05 53 90 87 73 ■

MOTS CROISÉS

Les mots à trouver sont en occitan :

- 1) Petit vélo motorisé
- 2) Petit vélo non motorisé
- 3) Petit vélo motorisé en argot
- 4) Petit engin à deux roues avec station debout
- 5) Petit camion (pour transporter tous les petits vélos !!!)

